

Une maison grandeur nature sur les économies d'énergie et d'eau

10 mars 2005

Contact

Sylvain CHIRAT

tél. : 04 37 48 22 42

sylvain.chirat@ale-lyon.org

Présentation à la presse d'une réalisation innovante et pédagogique en matière d'économie d'énergie et d'eau dans l'habitat.

L'Agence Locale de l'Energie, Espace Info Energie de l'agglomération lyonnaise, vous convie le 18 mars prochain à 10 h, dans le cadre de la Foire de Lyon, sur son stand (n°661246 - Hall 66), à la présentation de sa nouvelle exposition "*la maison économe*".



Autour de 80 m² de modules ludiques et interactifs, venez découvrir comment :

- réduire sa consommation de chauffage,
- bien choisir ses équipements électroménagers,
- privilégier un éclairage performant,
- cuisiner moins cher,
- limiter ses consommations d'eau,
- intégrer les énergies renouvelables à son logement,
- et mille autres astuces et bonnes pratiques.



Rappelons que nous sommes, en tant que particuliers, à l'origine de 50% des consommations d'énergie et des émissions de CO₂ en France, et que par l'application de solutions parfois très simples, on peut réduire à confort égal sa facture jusqu'à - 40%, tout en polluant moins !

Financée par l'ADEME, le Grand Lyon et la Métro (communauté urbaine grenobloise), et soutenue par Sèpelcom, l'organisateur de la Foire de Lyon, cette exposition s'inscrit dans une démarche d'information et de sensibilisation, engagée depuis plusieurs années avec l'ALE, qui animera et fera circuler par la suite cette "maison idéale" dans différents lieux de l'agglomération.



Si vous ne pouvez pas venir le 18 mars, mais comptez nous rendre visite sur la Foire entre le 18 et le 28 mars, merci de nous contacter au préalable afin de vous assurer la présence d'un de nos conseiller-énergie.

L'ALE en bref

Créée le 30 juin 2000, l'Agence Locale de l'Energie de l'agglomération lyonnaise (ALE) est une structure associative loi 1901, mise en place par la Communauté Urbaine de Lyon et l'Europe (programme SAVE). L'ALE est l'**Espace Info Energie** de l'agglomération en partenariat avec l'ADEME, et exerce ses missions dans 4 grands domaines : *efficacité énergétique, HQE, énergies renouvelables, maîtrise des usages à travers les comportements* (éclairage, chauffage, froid, eau, transports...). Les actions de l'ALE recouvrent quatre secteurs : l'habitat, les entreprises, le patrimoine public, les transports et la qualité de l'air et répondent aux demandes de conseils, d'assistance, d'information, de formation, de communication du grand public et des professionnels. Les partenaires de l'ALE sont les collectivités territoriales, les bailleurs sociaux, les associations de particuliers (propriétaires, co-propriétaires, consommateurs...), des associations partenaires, les organisations professionnelles, les chambres consulaires, les fournisseurs d'énergie, le grand public...